WUTTUR EMMANUELLE

Thématique : Accompagnement et professions libérales

Dernière mise à jour : 26/02/2025

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/accompagnement-et-professions-liberales/wuttur-emmanuelle

Coordonnées

Adresse
2 rue de la Plaine
54320 MAXEVILLE

Téléphone
06 95 20 17 76

Email
ewuttur@outlook.fr

Site web
https://sites.google.com/view/educatriceliberaleewuttur

Informations de la fiche

Profession
- Éducateur spécialisé

Informations complémentaires
Educatrice spécialisée Libérale à domicile, en cabinet, en extérieur dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Public concerné
- TSA : trouble du Spectre de l'autisme

Zone concernée
- Grand Est

Préciser la zone géographique d'intervention
Cabinet situé au 2 rue de la Plaine
54320 Maxeville
Intervention dans un rayon de 30 kms autour du cabinet.

Age du public concerné

- Enfant
- Adolescent
- Adulte

Diplôme(s) obtenu(s) (intitulé exact)

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)
Certification : coordonnatrice : coordonner des activités et des projets dans le domaine du social et de la santé

Formation initiale

Educatrice spécialisée

Formation(s) complémentaire(s)

- COMVOOR : Permet une évaluation clinique des compétences de communication réceptives des personnes avec Autisme qui ne communiquent pas ou peu verbalement – intervenante Mélanie THIRY logopède – MONS Belgique
- ABA : Analyse Béhaviorale Appliquée à l'éducation de la personne avec Autisme : Comment enseigner à une personne Autiste. Intervenant EDI Formation- Vallauris. Sandrine BIESSE, Psychologue
- Méthode TEACCH (Traitement et Education des enfants Autistes ou atteints de troubles de la communication associés). Delphine DECHAMBRE PRO AID Autisme
- PECS : Enseignement d'une méthode par échanges d'image permettant d' établir rapidement une communication avec les enfants, adolescents, adultes présentant un syndrome autistique ou plus généralement toutes personnes éprouvant des troubles du développement caractérisés par une communication orale fonctionnelle réduite. Association Parole Donnée AVLE.
- Makaton : Programme d'Aide à la communication et au langage, constitué d'un vocabulaire fonctionnel utilisé avec la parole, les signes et/ou les pictogrammes. AAD Formation
- SACCADE : Modèle de communication permettant une compréhension commune de signes par les personnes avec TSA et neurotypiques.

-Fonctionnement interne de la structure de pensée autistique
-Langage SACCADE conceptuel
Formatrice : Brigitte Harrisson et Lise Saint-Charles SACCADE Centre d'Expertise en Autisme – QUEBEC

- Pensée autistique, communication concrète et aides visuelles. CCC FRANCE
- Les Conduites professionnelles de prévention en situation d'agressivité. BOUCHARD Alain, Dirigeant de l'Académie de Lorraine des Sciences de l'Homme.
- MONTESSORI : Utilisation de Matériel sensoriel et progressif que la personne pourra manipuler seul et avec plaisir. Permettre de mieux découvrir le monde, et ainsi apprendre, comprendre et travailler de façon plus autonome. ADELE DE GLAUBITZ FORMATION. Cyril Couderc, enseignant spécialisé.
- Démarche Snoezelen : Pratique de stimulation multisensorielles accompagnée et contrôlée visant à éveiller, canaliser ou entretenir la sensorialité de la personne stimulée, dans une ambiance sécurisante.

PETRAQUE : Santé de proximité

-

Les troubles du comportement chez l’adolescent et chez le jeune adulte autiste avec retard mental associé. Centre de Ressource Autisme (CRA) Lorraine.

Type d'intervention

- Bilan de compétences et/ou bilan d’orientation
- Communication alternative et augmentée (CAA)
- Education structurée (TEACCH…)
- Intervention focalisée sur les interactions sociales (scénarii sociaux, entraînement aux habiletés sociales)
- Guidance parentale
- Intervention sensorielle et motrice (ergothérapie, psychomotricité, intégration sensorielle, approche sensori-motrice de Bullinger…)
- Médiation (art-thérapie, musicothérapie, médiation animale…)

Lieu(x) d'intervention

- Cabinet
- Lieux de vie : domicile, scolaire…
- Intervention en Visio

Informations complémentaires

INFORMATIONS
Le Projet Personnalisé (PP) est un contrat, qui demande l'accord de toutes les parties : (Représentant(s) Légal(aux) et/ou la personne accompagnée et l'éducatrice spécialisée.
Paiement anticipé mensuel par chèque bancaire, virement, chèque, espèces.
La facture est établie à l'issue du paiement et transmise à la personne accompagnée ou son (ses) représentant(s) légal(aux), et devra être transmise au dispositif compétent si nécessaire pour remboursement.
Les prix indiqués sont HT en raison du statut de Micro-entreprise. TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts.
L'accompagnement éducatif a une durée d'une heure minimum. Un temps d' échange avec le(s) représentant(s) légal(aux) est proposé au début ou à la fin de la séance pour faire le point, si celui-ci ne souhaite pas assister à la séance.
Toute annulation de séance doit être effectuée au minimum 48 heures avant l'heure prévue du rendez-vous par téléphone ou par mail :
En cas d'annulation tardive (moins de 48 heures avant le rendez-vous) ou d'absence non justifiée, la séance sera due en totalité et aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf cas de force majeure.
Report de séance : Si une annulation tardive est effectuée et qu'un report est possible dans un délai raisonnable, le paiement pourra être transféré sur la nouvelle séance.
Cette politique est mise en place pour respecter le temps de la personne accompagnée, celui des autres clients et l'organisation des prestations.
Le prix d'une séance prend en compte en plus de l'accompagnement éducatif :
Le matériel éducatif mis à disposition en cabinet et à domicile (selon projet personnalisé, la personne accompagnée ou son (ses) représentant(s) légal(aux) seront amenés à investir dans du matériel éducatif pour l'utilisation quotidienne à domicile (type time-timer, casque anti-bruit...).
L'écriture du Projet Personnalisé, des évaluations, des comptes-rendus, des bilans.
Les rencontres avec partenaires, acteurs…
Les assurances professionnelles, charges sociales, formations professionnelles, les charges liés au cabinet.
Les trajets inférieurs à 10 kms autour du cabinet.